



## L'HABITAT À MAGNY-LES-HAMEAUX

Suivez-nous sur :



[www.magny-les-hameaux.fr](http://www.magny-les-hameaux.fr)



MagnylesHameaux



villémagny78



Magny-les-Hameaux



magny\_les\_hameaux



Magny les Hameaux



# Sommaire

**Magny mag'** - n°282 - février 2026

P.3

## ÉDITO

Bertrand Houillon,  
votre Maire

P.4-5

## ACTUS

Hommage à  
Jacques Lollioz



© C. Pannetier

P.6-9

## Plein cadre

L'habitat à Magny-  
les-Hameaux

P.10

## À LA LOUPE

Le bureau mobile  
de L'Etincelle

P.11-14

## AGENDA

Vos rendez-vous

P.15

## PORTRAIT

MZ Pâtisserie



© Laurence Guibot

P.18-19

## EN IMAGES

Retrouvez les moments  
clés qui se sont déroulés  
à Magny-les-Hameaux

P.20-21

## EXPRESSION LIBRE

P.23

## TRAVAUX

P.16-17

## ÇA SE PASSE CHEZ VOUS

## CÉRÉMONIE DES VŒUX 2026

*“Faire du lien fait du bien !”* C'est sur ce slogan qu'a démarré l'année 2026 à Magny-les-Hameaux. Malgré l'épisode neigeux, les habitants, les partenaires institutionnels, les artisans, les entrepreneurs et les commerçants magnycois ont assisté à la cérémonie des voeux le lundi 5 janvier, à la Maison de l'Environnement. L'Harmonie Magnycoise a ouvert la soirée en musique. Le buffet participatif a été confectionné par les élèves de la Ferme école Graines d'Avenir, les associations Kazstropik, les Ruchers de l'Abbaye du Musée de Port-Royal des Champs et Les Amis de l'Estaminet, mais aussi par les personnes inscrites aux ateliers sociolinguistiques du Centre social et par les Magnycois invités à venir avec un dessert. L'art du partage qui fait du bien !



© Laurence Guibot

### Suivez-nous sur :

[www.magny-les-hameaux.fr](http://www.magny-les-hameaux.fr) | [Facebook](https://www.facebook.com/magny.les.hameaux) | [Instagram](https://www.instagram.com/villemagny78/) | [TikTok](https://www.tiktok.com/@magny_les_hameaux) | [YouTube](https://www.youtube.com/c/MagnyLesHameaux) | [Pinterest](https://www.pinterest.com/magny_les_hameaux/)

**Contactez-nous !** Une question, un sujet à proposer ?  
Contactez la rédaction du **Magny mag'** à [magnymag@magny-les-hameaux.fr](mailto:magnymag@magny-les-hameaux.fr)

**MAGNY MAG'** • Bulletin municipal n° 282 • février 2026 • 1, place Pierre Bérégovoy 78114 Magny-les-Hameaux • 01 39 44 71 71 • Directeur de la publication : Bertrand Houillon • Rédactrice en chef : Christine Pannetier, Rédaction encadré page 16 : Philippe Luez • Comité de relecture : Raymond Besco, Armelle Billaudelle, Arnaud Boutier, Magali Dousse, Roberto Drapron, Frédérique Dulac, Laurence Guibot, Chrystèle Guillard, Denis Guyard, Tristan Jacques, Slimane Moalla, Laurence Renard, Émilie Stella, Jean Tancarel • Photographies : Laurence Guibot, Adobe Stock, The Noun Project (pictogrammes), Christian Lauté, Christine Pannetier, Services des Sports et Culturel • Conception et réalisation : Agence Scoop communication, 15442-MEP • Dépot légal : janvier 2026 • Tirage : 4 400 exemplaires • Impression : Le réveil de la Marne • **Certifié PEFC**, imprimé sur du papier écoresponsable et issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)



Certifié PEFC  
Ce produit est issu de  
forêts gérées  
durablement et de  
sources contrôlées  
[www.pefc-france.org](http://www.pefc-france.org)



Comme lors des précédentes élections municipales, dans un esprit de neutralité, le directeur de publication a décidé de suspendre temporairement le traditionnel éditorial, jusqu'à l'issue des élections de mars 2026.

## Conseil municipal

Lundi 16 février

Hôtel de Ville – 20 h

Retransmission en direct  
sur les réseaux sociaux

# Décès de Jacques Lolloz

**Maire de Magny-les-Hameaux de 1983 à 1989 et de 1995 à 2012 ; également vice-président du SAN de la Ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, puis de la communauté d'Agglomération, Jacques Lolloz est décédé le vendredi 9 janvier.**



Jacques Lolloz était maire honoraire de Magny-les-Hameaux. Il a donné plus de 40 années de sa vie pour faire avancer la commune et son territoire.

Son bilan est reconnu car il a contribué à façonner Magny-les-Hameaux d'aujourd'hui, avec les équipes municipales successives, entre adhésion au Parc naturel régional, construction des zones de développement économique ou encore du Golf national, du Centre de secours et de la Brigade de gendarmerie. Il s'est également investi pour accompagner l'évolution de la commune avec l'aménagement du Centre-Bourg ou encore la politique de la Ville et la restructuration du quartier du Buisson. Les Magnycoises et Magnycois, les élus l'ayant accompagné lors des différents mandats, mais aussi les agents communaux qui ont travaillé à ses côtés, partagent la tristesse de ses proches. Chacun garde et gardera le souvenir d'un maire important, pleinement engagé pour sa commune.

À son épouse, à sa famille, le Conseil municipal et l'ensemble des habitantes et habitants de Magny-les-Hameaux présentent leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien.

La commune met à disposition un livre d'hommages à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

**Un hommage républicain ouvert à tous sera prochainement organisé par la Ville.**

## Jacques Lolloz, un homme de combat(s)

Publié en octobre 2015 dans la rubrique « Les + du Mag » du site de la Ville, cet article revient en détail sur son parcours, son engagement et ses actions à Magny-les-Hameaux.



# Pour faciliter le compostage de vos biodéchets

**Le tout premier composteur collectif de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines s'installe à Magny-les-Hameaux !**

Le premier composteur collectif du territoire a élu domicile le vendredi 16 janvier, à proximité de l'espace de permaculture, dans le quartier du Buisson. Une réunion d'information et de présentation du site d'implantation est organisée le **samedi 31 janvier** par la Ville et l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, la collectivité compétente pour la gestion des déchets sur le territoire. En attendant la formation et l'implication d'habitants-référents, le pôle compostage du service déchets de SQY assurera prochainement des permanences hebdomadaires à partir de 16 h 30, à la sortie des écoles pour lancer l'entretien de ce premier composteur collectif en captant l'attention des familles.

## Transformez vos déchets et réduisez le volume de votre poubelle !

Cette initiative est soutenue et encouragée par la Ville qui accueillera également la première distribution délocalisée de composteurs individuels aux particuliers (aux prix de 25 et 30 euros selon la capacité choisie : 300 ou 570 L), le **samedi 14 février**, sur le parking de la Maison de l'environnement.



**Voir rubrique agenda (p.13)**



© Laurence Guibot

## Allocation énergie 2026 du CCAS



**Le Centre Communal d'Action Sociale accorde une aide financière d'un montant de 100 € aux habitants de Magny-les-Hameaux éligibles et résidant sur la commune depuis au moins 3 mois.**

Les seniors magnycois âgés de plus de 65 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2026 et les bénéficiaires magnycois d'une carte d'invalidité, non imposables, peuvent prétendre à l'allocation énergie. Un soutien financier versé en une seule fois pour vous aider à régler vos factures de chauffage.

## Conditions requises

**Pour une personne seule :** avoir un total de revenus déclarés, avant déduction, inférieur ou égal à 17 436 € (avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024).

**Pour un couple :** avoir un total de revenus déclarés, avant déduction, inférieur ou égal à 32 573 € (avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024).

**Si vous êtes éligibles, contactez directement le CCAS :** [ccas@magny-les-hameaux.fr](mailto:ccas@magny-les-hameaux.fr)

**Liste des pièces à fournir à retrouver sur :**  
<https://magny-les-hameaux.fr/article/allocation-energie>



Plein cadre sur...



## L'HABITAT À MAGNY-LES-HAMEAUX

**Magny-les-Hameaux compte 9 548 habitants\*. En sa qualité de commune à taille humaine, entre ville et campagne, son offre de logements accessibles à tout le monde permet à toutes les générations de vivre ici, dès le plus jeune âge et à toutes les étapes de la vie.**

\* Population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2023 - source Insee

**D**es jeunes qui souhaitent quitter le domicile de leurs parents pour prendre leur autonomie, des couples qui accueillent leur premier enfant et cherchent un logement avec une chambre supplémentaire, ou encore des seniors qui veulent toujours vivre dans la commune mais dans un logement plus petit : à Magny-les-Hameaux le parcours résidentiel est accessible au plus grand nombre, quelles que soient la génération et la situation familiale des habitants.

### Adapter l'offre de logements au besoin

Dans une volonté de proposer une offre en adéquation aux attentes des habitants, la Municipalité accompagne les initiatives d'habitat partagé et solidaire. Elle soutient également la mise en place de dispositif tel que le Bail Réel Solidaire (BRS) qui permet à des foyers modestes de devenir propriétaires d'un logement neuf à un prix plus abordable dans une zone où l'offre est tendue.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Promulguée le 13 décembre 2000, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, dite loi SRU, oblige les grandes et moyennes communes françaises (à partir de 3 500 habitants et dès 1 500 habitants dans l'agglomération parisienne, appartenant à des agglomérations de plus de 50 000 habitants), à disposer d'un seuil minimal de logements sociaux de 25 % parmi leur parc de résidences principales. Cette loi a deux objectifs : favoriser une répartition équilibrée du parc social et garantir la mixité sociale dans chaque territoire.

# 32 %

**TAUX SOLIDARITÉ ET RENOUVELLEMENT URBAIN\* (SRU) À MAGNY-LES-HAMEAUX**  
 soit un total de 1 163 logements locatifs sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2024 notifié à la commune.  
 Taux SRU de 35 % en 2014, en diminution depuis 10 ans.

DONT

# 41 %

**DE LOGEMENTS SOCIAUX INDIVIDUELS**  
 SOIT 484 PAVILLONS AU TOTAL.  
**CETTE PART IMPORTANTE FAIT LA SPÉCIFICITÉ DE LA COMMUNE.**  
 (DONNÉES PRÉFECTURE DES YVELINES).

\*le taux SRU est calculé selon l'article L. 302-5 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH) qui impose aux personnes morales, propriétaires, gestionnaires de logements sociaux ou assimilés de fournir chaque année au Préfet du département un inventaire par commune au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.

### Photographie de l'habitat à Magny-les-Hameaux (Source Insee 2022)

- Nombre total de résidences principales : **3 591**
- **60,8 %** de propriétaires : soit **2 183 logements**
- **37,5 %** de locataires : soit **1 348 logements** (locataires dans le parc social et locataires dans le parc privé)
- **1,7 %** de personnes logées à titre gratuit : soit **60 logements** (habitants non-propriétaires et sans loyer, avec des charges possibles à payer, logés par leur employeur ou par leur famille)

Dans le cas du BRS, le propriétaire possède uniquement la partie bâtie du logement. C'est un Organisme Foncier Solidaire qui détient le terrain sur une parcelle privée.

La Ville a également fait le choix d'autoriser pour plusieurs logements la vente aux locataires après un certain nombre d'années. Cette autorisation est soumise à l'obligation de maintenir le principe de mixité sociale pour garantir une offre stable du locatif social.

### Pour un habitat accessible à tous

Les dernières opérations immobilières réalisées sur la commune ont été livrées il y a 4 ans, en 2022. Il s'agit de deux programmes mixtes (pavillons et appartements en accession à la propriété et habitat collectif). L'un rassemble 39 logements situés rue Jacques-Raymond-Brascassat et l'autre se trouve allée des Pommiers et intègre 24 logements au total.

# Droits et devoirs des propriétaires et des locataires

**Les propriétaires d'un bien mis en location et les locataires dans le parc privé ou le parc social ont des droits et sont également tenus de respecter certaines obligations.**

## Les propriétaires ont l'obligation :

- de **fournir au locataire un logement décent** (surface habitable d'au moins 9 m<sup>2</sup> et hauteur sous-plafond de 2,20 mètres minimum + équipements essentiels au confort minimal comme les sanitaires, le chauffage et en bon état de fonctionnement).
- de **répondre aux critères de performance énergétique**.
- de **garantir les normes minimales de salubrité** (absence de parasites et d'espèces nuisibles) et **de sécurité** (installation électrique conforme).
- de **réaliser et prendre en charge les travaux importants et réglementaires** (toitures, murs, volets, ballon d'eau chaude...).

## Les propriétaires ont le droit :

- de **percevoir les charges locatives associées au loyer mensuel** indiqué dans le bail,
- de **choisir leur locataire** sans pratiquer de discrimination,
- de **récupérer leur logement en donnant congé au locataire à l'échéance du bail** ou en cas de motif légitime (non-paiement du loyer, troubles de voisinage).



## Les locataires ont l'obligation de :

- **payer le loyer et les charges** (eau, chauffage collectif, ascenseur...), les dépenses d'entretien des parties communes, les taxes locatives (ordures ménagères, assainissement), à la date fixée dans le bail,
- **respecter l'usage prévu du logement** (pas de travaux sans accord écrit du bailleur),
- **assumer les éventuelles dégradations** qui pourraient survenir.
- **prendre en charge l'entretien courant du logement** (maintien en état de propreté, y compris des équipements d'électroménager mentionnés dans le bail, nettoyage des dépôts de calcaire, petite réparation comme le graissage et le remplacement des poignées de portes, des gonds, des joints, de la robinetterie et des mastics, le remplacement des vitres abîmées, des prises de courant, des interrupteurs et des ampoules).



## Qui gère les attributions du locatif social ?

Antin Résidence, CDC Habitat, I3F, Les Résidences Yvelines Essonne, Seqens, Valophis et Vilogia sont les propriétaires des **1163 logements sociaux existant sur la commune**.



Ce sont eux qui ont la main pour attribuer un nouveau logement dans le parc social, adapté au foyer des bénéficiaires (principe de mutation).

Les bailleurs ont également la possibilité de remettre un logement à une entité réservataire, par ordre de priorité :

- **la Préfecture** (pour loger le public prioritaire, par exemple, en situation de handicap, dépourvu de logement ou résidant dans un logement déclaré insalubre par arrêté du Préfet),
- **Action Logement** (pour les salariés du privé dans le cadre du 1% patronal),
- **les collectivités territoriales** (Département, Région, SQY, Ville),
- **la CAF**,
- **l'Armée**.

# 1 867

**DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX EN COURS  
POUR MAGNY-LES-HAMEAUX  
EN JANVIER 2026**

Dont 340 demandes en 1<sup>er</sup> choix et 216 demandes adressées par des Magnycois.



**Retrouvez dans Les + du Mag la documentation pratique de l'ADIL des Yvelines sur l'entretien du logement pour les locataires et les propriétaires.**



2 questions à...

**Angèle DUPONT**Directrice de l'ADIL 78  
(Agence Départementale  
d'Information sur le Logement)

# La Ville accompagne les locataires

**En tant que partenaire de l'État, à qui revient la compétence du logement, la Ville dispose d'un service dédié qui accompagne les habitants.**

## Dans le cadre des demandes de logements sociaux

Pour assurer le suivi des dossiers, la proposition de candidats et l'accompagnement de locataires en difficulté.

La Ville travaille en partenariat avec les bailleurs, seuls propriétaires des logements sociaux de la commune. Elle n'est pas décisionnaire dans l'attribution d'un logement social mais elle dispose d'une possibilité de présentation de dossiers.

## En cas de litige avec un bailleur privé ou public

Le service Logement de la Ville est disponible pour accueillir et orienter les locataires qui traversent des situations délicates.

C'est tout d'abord au locataire de se rapprocher de son propriétaire ou de son bailleur social. Si la résidence dispose d'un gardien, il peut également lui faire remonter la problématique rencontrée.

## En cas de manquement du bailleur

Des réunions se tiennent régulièrement entre la Ville et les bailleurs sociaux. Dans le cadre des pouvoirs de police du Maire et en cas de signalements du locataire adressés au bailleur mais restés sans réponse, une visite du bien en location est effectuée par la responsable du service Logement et le chef de la Police municipale. Celui-ci établit un rapport de constatation. S'il y a une infraction au Règlement Sanitaire Départemental (RSD) sur les critères définis par l'Agence Régionale de Santé, un courrier de mise en demeure est adressé au bailleur avec un délai pour effectuer les travaux. Ce signalement est transmis à la Direction Départementale des Territoires (c'est à-dire la Préfecture pour les logements sociaux) ou à l'ARS (Agence Régionale de Santé pour les logements du secteur privé).

## Face à une demande d'expulsion

À la suite de la demande d'expulsion établie par un bailleur, la Préfecture demande à la Ville un diagnostic social et financier du locataire concerné. Ce dernier est reçu dans le cadre d'un rendez-vous de prise d'information, en présence de l'adjoint au maire en charge de l'Urbanisme et du Logement. L'objectif est d'évaluer la situation familiale et financière du locataire afin de transmettre ce rapport d'information à la Préfecture.

**i Pour établir une demande de logement social :**

[www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

**Informations et contact :**

[service.logement@magny-les-hameaux.fr](mailto:service.logement@magny-les-hameaux.fr) / 01 39 44 71 59

9 VISITES  
DE LOGEMENTS ONT ÉTÉ  
EFFECTUÉES EN 2025

## Quelles sont les missions de l'ADIL 78 ?

Nous proposons aux particuliers comme aux professionnels un service gratuit et neutre d'informations et de relais juridique sur tout le champ du droit immobilier.

Nous ne sommes pas une association de défense des droits locataires. Nous n'intervenons pas en cas de litige. Notre rôle depuis 2007 est d'apporter une expertise juridique dans tout le département des Yvelines. Nous sommes 7 juristes pour informer et conseiller les Yvelinois au siège de l'ADIL 78 à Viroflay, lors de nos 24 permanences assurées en partenariat avec les collectivités du territoire, sur rendez-vous téléphonique ou par mail.

## Comment se porte le logement dans les Yvelines ?

En tant que département de la grande couronne, nous sommes touchés par la tension locative due au montant élevé des loyers dans le privé et les salaires attendus équivalents à 3 fois le montant des loyers, et associée au manque de logements sociaux.

Face à ce contexte tendu, l'ADIL 78 est en mesure d'orienter les particuliers qui renconterraient une situation d'urgence nécessitant un relogement ou seraient en attente d'un logement social depuis plus de 3 ans. Nous, juristes, pouvons les accompagner dans leur démarche de recours amiable au Droit au Logement Opposable (DALO), auprès de la commission de médiation du Département des Yvelines.

**i Permanence ADIL**  
**la plus proche : Maison de la Justice et du Droit à Trappes (MJD)**  
**3 place de la Mairie**  
**Tous les lundis sur rendez-vous au 01 30 16 03 20**  
**adil78.org**



# Le bureau mobile de L'Étincelle au plus près des femmes victimes de violences

La Ville a signé une convention avec L'Étincelle afin d'accueillir régulièrement son service de bureau mobile à Magny-les-Hameaux.

L'Étincelle est un dispositif départemental gratuit et confidentiel dédié aux femmes victimes de violences. Librement accessible, il est soutenu par le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) L'Équinoxe, situé à Montigny-le-Bretonneux. Son bureau mobile a été mis en service il y a 3 ans avec la volonté d'aller vers celles qui ont besoin d'un accompagnement. Il a pour objectif de sillonna toutes les Yvelines, en fonction de la demande des collectivités.

## Un bureau mobile pour aller vers les victimes

Le bureau mobile L'Étincelle est un espace sécurisé et bienveillant. Cette permanence d'information et d'accompagnement des femmes victimes de violences s'effectue avec ou sans rendez-vous. Un travailleur social de L'Étincelle assure ces moments d'écoute, d'aide et d'orientation auprès des femmes victimes ou ayant été victimes de violences.

La première permanence du bureau mobile de L'Étincelle à Magny-les-Hameaux a eu lieu le jeudi 4 décembre

2025. La prochaine est programmée ce mois-ci, le jeudi 5 février. Le bureau mobile stationnera, comme fin 2025, près de l'accueil de loisirs Henri Dès.

**i Contact : 06 10 407 407**  
**etincelle@chrs-equinoxe.fr**

## Prochaine permanence :

Le jeudi 5 février, de 14 h à 16 h  
à proximité de l'accueil de loisirs Henri Dès  
Espace Jacques Anquetil

“ Le passage du bureau mobile de L'Étincelle à Magny-les-Hameaux permettra aux femmes victimes de violences et à leur entourage de s'informer, de trouver des réponses à leurs questions par un accompagnement au plus près de leur lieu de vie, de travail... La présence de L'Étincelle s'intègrera à la dynamique solidaire et citoyenne de la commune. ”

Isabelle Maurette,  
Directrice



# AGENDA

Février 2026



Lun. 2

SENIORS

- **Appel aux talents « De fils en aiguilles »**  
Le banquet des seniors approche à grands pas. Cette année les talents et les créations des seniors seront de nouveau à l'honneur, sur le thème « *De fils en aiguilles* ». Que ce soit du tricot, de la couture, du crochet, du tissage, de la broderie... il vous suffit de vous inscrire auprès du Centre Social en précisant les œuvres que vous souhaitez exposer. Que vous soyez débutants ou experts, chaque pièce aura sa place.

**Centre social Albert Schweitzer**

**Et les lundis 9 et 16 février  
(date limite d'inscription),**

**01 30 52 22 00**

**centre.social@magny-les-hameaux.fr**

Mar. 3

- **Théâtre : Michelle, doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz ?**



Inspirée du fait divers réel du selfie souriant pris par une adolescente à Auschwitz en 2014, cette pièce de théâtre puissante signée Sylvain Levey questionne la mémoire, les réseaux sociaux et notre regard sur le monde à l'ère du numérique.

**Maison de l'Environnement**

**20 h 30**

**www.kiosq.sqy.fr**

Du mer. 4 au mar. 17

- **36<sup>e</sup> Festival Ciné Junior**



Organisé par l'association Cinéma Public, le Festival Ciné Junior rassemble

chaque année 40 000 cinéphiles dans plus de cinquante lieux franciliens. Rendez-vous incontournable d'éducation à l'image et d'ouverture au monde pour les enfants et adolescents de 2 à 15 ans, cet événement permet de découvrir des films français et étrangers de qualité tout en participant à leur diffusion.

**Maison de l'Environnement**

**Réservation : lecinoche.fr**

**LES DATES & HORAIRES TRANSMIS AU MOMENT DU BOUCLAGE  
DU MAGNY MAG' SONT SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS.**



**Dim. 8**

### ● Séance de sophrologie



L'association Zic en herbe vous propose une nouvelle séance de sophrologie destinée à améliorer votre sommeil.

**Pôle Blaise Pascal**

**11 h-12 h 30**

**Inscription : <https://www.zic-en-herbe.fr/atelier-de-sophrologie/>**

**Mer. 11**

### ● Jour de chasse

Une nouvelle action de chasse est organisée ce mois-ci afin de réguler la population de chevreuils et de sangliers dans la forêt domaniale de Port-Royal, dans les bois de Trappes et de la Mérantaise.

**Soyez attentif à la signalétique en place  
6 h-18 h**

### ● Vente de vêtements



Les bénévoles de l'association Vesti'Aide la Planète vous attendent pour leur vente de seconde main à prix doux.

**Avenue d'Aigrefoin  
École maternelle André Gide**

**16 h-18 h**

**Également le samedi 21 février :  
9 h 30-12 h 30**

### ● Atelier lâcher prise pour les parents

Cet atelier danse « lâcher prise » animé par Adama Niang vous permettra de vous ressourcer et de vous retrouver.

**Estaminet Café**

**18 h-19 h**

**Inscription obligatoire : centre.social@magny-les-hameaux.fr**

**Sam. 14**

### ● Vente de produits issus du commerce équitable

Les Amis de l'Estaminet et de la Culture vous proposent leur vente de produits issus du commerce équitable et solidaire en click and collect.

**Estaminet Café**

**9 h-11 h 30**

**amiestaminet.sec@gmail.com**



### ● Distribution de composteurs individuels

Offrez un joli cadeau à votre jardin pour la Saint-Valentin ! La Ville accueille la première distribution délocalisée de composteurs individuels, gérée par l'agglomération.

**Parking de la Maison de l'Environnement**

**10 h-11 h et 11 h-12 h**

**Pour vous inscrire :  
[www.sqy.fr/composteur](http://www.sqy.fr/composteur)**

**Sam. 14**

### ● Repair Café



Des réparateurs bénévoles et passionnés vous aident à redonner vie gratuitement à vos objets du quotidien.

Ne jetez plus, venez réparer !

**Salle d'animation du Centre social – Boutique de quartier  
10 h-17 h**

**Sam. 14**

### ● Concert de Katarina Pejak

La chanteuse et pianiste de jazz-blues, originaire de Serbie, envoûtera votre soirée de la Saint-Valentin en interprétant des titres issus de ses 5 albums dont son dernier opus poétiquement blues, jazz et soul salué par la critique.

**Maison de l'Environnement**

**20 h 30**

**Réservation : [kiosq.sqy.fr](http://kiosq.sqy.fr)**



# AGENDA

Dim. 15

## ● Sortie joëlettes

Participer à la sortie « joëlettes » organisée par l'association « HANSEMBLE » pour accompagner en pleine nature des personnes à mobilité réduite.

13 h 30-18 h

Plus d'informations :  
[78Hansemble@mail.fr](mailto:78Hansemble@mail.fr)

Lun. 16

## ● Conseil municipal

Vous pouvez assister au conseil municipal. Pour rappel, les séances sont ouvertes au public et ne nécessitent aucune inscription préalable. Rendez-vous un peu avant l'ouverture de la séance.

Hôtel de Ville  
20 h

SENIORS

Jeu. 19

## ● Séance ciné



Les services seniors et culture de la Ville, en partenariat avec l'association Le Cinoche, vous donnent rendez-vous pour la projection du film « Des jours meilleurs ».

Maison de l'Environnement  
15 h 30  
[reservation@lecinoche.fr](mailto:reservation@lecinoche.fr)

Ven. 20

## ● Stages couture express

Les parents pressés qui ont envie d'apprendre à réaliser eux-mêmes des petites retouches pour toute la famille ont la possibilité de suivre gratuitement 3 stages-ateliers proposés par Jamila. Cette habitante souhaite partager son savoir-faire.

Salle d'animation du Centre social – Boutique de quartier  
14 h 30-16 h 30  
[centre.social@magny-les-hameaux.fr](mailto:centre.social@magny-les-hameaux.fr)

Ven. 20

## ● Soirée Sur les planches



Le groupe Fuzz promet une soirée électrique entre blues, rock et groove, avec son répertoire de reprises de BB King, Hendrix, ZZ Top... Profitez de l'ambiance surchauffée et savourez de délicieuses planches apéro servies au **bénéfice des associations partenaires**.

Estaminet Café

Restauration dès 19 h 30

Concert gratuit à 20 h 30

Réservation : [kiosq.sqy.fr](http://kiosq.sqy.fr)

SENIORS

Mar. 24

## ● Banquet des seniors

Sur le thème « Tisser des liens nous grandit », venez nombreux pour partager un délicieux repas et exposer vos talents créatifs autour du tricot, du crochet, de la broderie...

Gymnase Chantal Mauduit

12 h-17 h 30

Inscription jusqu'au lundi

9 février auprès du Centre

social Albert Schweitzer

Service seniors : 01 30 52 22 00 /

01 39 44 71 61



TOUTES  
LES DATES SUR  
L'AGENDA DU  
SITE INTERNET  
DE LA VILLE



Sam. 28

## ● Distribution alimentaire

Le Secours populaire de Magny-les-Hameaux organise à son local sa distribution alimentaire mensuelle.

24 rue Hodebourg  
(à côté de Cap Ados)

9 h-13 h

[spfmagny@vivaldi.net](mailto:spfmagny@vivaldi.net)

Sam. 28

## ● 29<sup>e</sup> Loto de Magny Fêtes et Animations



Venez profiter d'un moment festif à l'occasion du traditionnel Loto organisé par Magny Fêtes et Animations. De nombreux lots sont à gagner : Nintendo Switch 2, iPhone 16, trottinette électrique, tablette, ordinateur portable...

Gymnase Chantal Mauduit

Ouverture des portes : 19 h

Démarrage du loto : 20 h 45

[magny.fetes@gmail.com](mailto:magny.fetes@gmail.com)



● Rendez-vous

● Culture

● Santé / Social

● Sport

● Jeune public

● Jeunesse

● Seniors



“ Si nous en sommes arrivées là, c'est parce que les clients nous ont fait confiance ”

## Amel Ziane et Myriam Bouchouit, deux créatrices d'avenir

C'est le binôme gagnant de MZ Pâtisserie depuis bientôt deux ans. Myriam Bouchouit a obtenu son CAP pâtisserie en 2022. Une reconversion professionnelle démarrée à 31 ans, au moment du Covid et après une carrière dans la fonction publique en tant que cheffe de service en politique de la Ville. Elle est désormais devenue les mains sucrées du duo qui forment ces deux cousines très proches, respectivement installées à Magny-les-Hameaux depuis 2019 et 2021. Amel Ziane est son associée et son soutien depuis la première heure : « J'avais capté en elle l'amour de l'artisanat. C'était une évidence. Je savais et je sentais qu'elle était faite pour ça. Elle est très douée », complimente Amel, confidente et pilier de cette aventure entrepreneuriale MZ Pâtisserie, “M” comme Myriam, “Z” comme Zineb leur grand-mère cordon bleu et Ziane, le nom de famille d'Amel. Les deux trentenaires ont été accompagnées par le dispositif de Saint-Quentin-en-Yvelines “L'entrepreneuriat pour tous” et la couveuse du réseau BGE pendant 6 mois. Aujourd'hui, elles sont toutes les deux dans une démarche de partage avec leur clientèle acquise par le bouche-à-oreille mais également avec les talents de l'artisanat de demain comme les élèves de la Ferme école Graines d'Avenir pour qui MZ Pâtisserie anime des ateliers mensuels.

### En 3 mots

#### Pâtisserie

Spécialisée dans la pâtisserie artisanale haut de gamme, Myriam Bouchouit a travaillé aux côtés du chef du labo cuisine et pâtisserie de l'Hôtel Marriott à Paris, pour la Maison Pierre Hermé puis avec le pâtissier Cédric Grolet à l'Hôtel 5 étoiles Le Meurice, rue de Rivoli.

#### Récompenses

Elles ont décroché le prix départemental puis régional du concours Créatrices d'Avenir dans la catégorie artisanat. Une belle reconnaissance après seulement un an et demi d'activité.

#### Boutique

MZ Pâtisserie a choisi le hameau de Buloyer pour installer leur première boutique qui devrait ouvrir à partir du mois de mars, à proximité de la Ferme école Graines d'Avenir, son partenaire et fournisseur en produits bio et locaux pour qui l'enseigne anime des ateliers mensuels.

Pour cette installation dans un bâtiment classé du XV<sup>e</sup> siècle, avec l'aide de la Ville, MZ Pâtisserie a reçu un soutien financier du Parc Naturel Régional de la Haute-Vallée de Chevreuse.

# Une nouvelle rue au nom de Marin Le Roy de Gomberville

Le lundi 15 décembre 2025, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la dénomination d'une rue Marin-Le-Roy-de-Gomberville pour la future voie intérieure des logements en construction au hameau de Gomberville.

**U**ne voie de circulation intérieure desservira les 34 logements en réhabilitation et en construction neuve à Gomberville, correspondant au projet immobilier "Les hameaux de Magny", porté par la société Palladio. Elle sera accessible depuis la rue de la Geneste et débouchera sur cette même voie, à proximité de la piste cyclable.

## Faciliter le repérage

La dénomination de cette nouvelle rue au nom du poète et écrivain français Marin Le Roy de Gomberville (1600-1674), membre de l'Académie française, élu en 1634 au fauteuil 21, s'avère nécessaire pour faciliter le repérage des services de secours, de La Poste ainsi que des autres services publics ou commerciaux.



## Marin Le Roy de Gomberville

La vie de Marin Le Roy, sieur de Gomberville, est assez mal connue. On ne sait pas où il est né : probablement vers 1600 à... Gomberville, qui appartient à sa famille et dont il hérite en 1632.

Poète mondain, auteur à succès, il fréquente les salons littéraires parisiens, l'hôtel de Rambouillet ou l'hôtel de Liancourt ; il envoie son grand roman *Polexandre* en 1637. Proche du pouvoir royal, il devient membre de l'Académie française l'année de sa fondation en 1634. Pourtant ses principaux amis sont souvent des proches de Port-Royal. Il est rapidement accusé de jansénisme et aurait même été soupçonné d'être l'auteur des *Provinciales* en 1656.

Sa santé le contraint à partir des années 1650 à se retirer de plus en plus fréquemment sur ses terres de Gomberville, occasion pour lui de fréquenter plus étroitement la communauté des Solitaires. Il fonde le *Journal des savants* en 1665 et dirige avec Arnauld le *Recueil de poésies chrétiennes* (1671). Il meurt à Paris en 1674.

# Tout pour bien aménager votre intérieur

Ne cherchez pas trop loin pour aménager ou relooker votre logement.  
**De la décoration d'intérieur à l'aménagement des combles, des entreprises magnycoises sont chacune spécialisées dans leur domaine afin de vous accompagner dans la concrétisation de vos projets.**  
Découvrez ces professionnels qui contribuent au dynamisme du tissu économique local.

## Nouvelle franchise Raison Home



**Bénédicte Gloaguen**  
Conceptrice-agenceuse  
8, allée du Moulin des Vassaux

06 85 90 57 88  
[benedicte.gloaguen@raisonhome.com](mailto:benedicte.gloaguen@raisonhome.com)

  
  
Je conçois et réalise vos projets de cuisine, dressing, salon, bibliothèque directement chez vous. Au plus près de votre quotidien et de vos contraintes réelles, je vous accompagne de A à Z, avec un interlocuteur unique, disponible et engagé à chaque étape. Un projet pensé avec vous, pour vous, chez vous.  


Bénédicte Gloaguen



## Vous démarrez votre activité ?

Faites-vous connaître sur l'annuaire des entreprises, accessible depuis le site de la Ville. Pratique pour vos futurs clients ! Il recense les sociétés magnycoises par secteur économique.

[www.magny-les-hameaux.fr](http://www.magny-les-hameaux.fr)

> Services et démarches > Démarches en ligne > Économie Emploi



©C.Pannetier

## Visite du Père Noël dans les écoles

Les élèves magnycois ont eu le plaisir de recevoir la visite du Père Noël avant les vacances de fin d'année et sa grande tournée de distribution de cadeaux.

18  
déc.

## Soirée Sur les planches à l'Estaminet

Ambiance et saveurs créoles à l'Estaminet au programme de cette nouvelle soirée Sur les planches qui célébrait la fête de l'abolition de l'esclavage.



19  
déc.

© Service Culturel

23  
déc.



## Explosion dramatique rue Paul-Cézanne

Peu avant 8 h 30, une explosion est survenue dans une résidence partagée en deux appartements. La Ville salue la bravoure des habitants et des agents municipaux qui sont intervenus immédiatement pour porter secours et remercie la mobilisation de l'ensemble des services de secours, des forces de l'ordre, des services préfectoraux et des élus pour la gestion de cet événement dramatique.



5 janv. L'ÉVÉNEMENT



## Cérémonie des vœux 2026

L'Harmonie Magnycoise a ouvert en musique cette cérémonie des vœux de Monsieur le Maire de Magny-les-Hameaux, Bertrand Houillon, à la Maison de l'Environnement. Les partenaires institutionnels et associatifs, les artisans, les entrepreneurs, les commerçants ainsi que les habitants se sont retrouvés autour d'un buffet participatif préparé par les associations Kazdtropik, les Ruchers de l'Abbaye du Musée de Port-Royal des Champs, Les Amis de l'Estaminet et les Magnycois eux-mêmes.



©L.Guilbot

## Magny-les-Hameaux sous la neige

La commune a revêtu un joli manteau blanc au cours des deux alertes orange neige-verglas durant la première semaine de l'année. Les paysages magnycois sous la neige ont régalé les amateurs de photographie.

6 janv.



©L.Guilbot

18 janv.



©L.Guilbot

## Championnat de France par équipe du poker associatif

Magny-les-Hameaux a eu l'honneur de recevoir les meilleurs joueurs pour cette journée de compétition régionale du poker associatif, organisée par la WBTH Poker Team.

Pour cette troisième étape de ce championnat, 7 clubs franciliens se sont retrouvés au Pôle Blaise Pascal.

### Suivez-nous sur :



[www.magny-les-hameaux.fr](http://www.magny-les-hameaux.fr)



MagnylesHameaux



villemagny78



Magny-les-Hameaux



magny\_les\_hameaux



Magny les Hameaux

## EXPRESSION LIBRE

### Majorité municipale

MAGNY SOLIDAIRE ET ÉCOLOGISTE

### Majorité municipale

AUTRE MONDE

Comme lors des précédentes élections municipales, le Directeur de la publication a proposé à l'ensemble des groupes du Conseil municipal de suspendre leurs tribunes jusqu'à l'issue de celles de mars 2026, dans un esprit de neutralité.

Les deux groupes de la majorité municipale ont choisi de suspendre leur tribune.

**Opposition municipale**

MAGNY CITOYENS

# 14 ans après, quel bilan pour Magny ?

Bientôt, vous vous prononcerez sur l'avenir de notre ville.

Voilà un petit exercice : quelles sont les 3 réalisations les plus marquantes de l'équipe municipale sur les 6 dernières années ? Ou même depuis que Monsieur Houillon est maire, soit 14 ans ?

Quel est le bilan concret pour notre commune ?

Peu de projets structurants ont marqué ce mandat. Ce qui ressort souvent est au contraire la forte hausse de la taxe foncière ou l'état de plus en plus dégradé de notre parc social. On peut citer aussi l'insécurité, la dégradation en quantité et qualité de la cantine de nos enfants, l'opacité et la dérive financière de certains projets municipaux, l'urbanisation excessive, ou le soutien du maire à LFI (parrainage et appel au vote à la dernière présidentielle).

Une avancée marquante : une promesse de financement partiel de la part de SQY pour l'enfouissement de la ligne à très haute tension... obtenue par un collectif d'habitants !

Les pistes cyclables ? C'est l'agglomération.

L'installation de l'école Graines d'Avenir à Buloyer ? L'agglomération.

L'agriculture urbaine au Buisson ? L'agglomération.

La nouvelle médiathèque ? Idem.

Le nouveau collège ? Le département.

Etc.

Tout n'est pas mal fait à Magny, loin de là. Mais force est de constater que notre commune manque aujourd'hui d'une vision claire et ambitieuse à long terme. **Le débat démocratique qui s'ouvre doit permettre aux Magnycois de réfléchir à d'autres orientations**, afin de construire une ville plus conviviale, plus sûre, avec des finances maîtrisées et des partenariats solides au service de l'intérêt général.

**ANNE DEUDON,  
BENOÎT TOULLEC**



## Vos élus

**Bertrand HOUILLON**

Maire de Magny-les-Hameaux

hoteldeville@magny-les-hameaux.fr

## Les adjoints au maire

**Frédérique DULAC**

- 1<sup>re</sup> adjointe déléguée au lien social, à la solidarité & à l'action sociale et à la santé

**Tristan JACQUES**

- 2<sup>e</sup> adjoint délégué aux finances et au développement économique
- Conseiller communautaire à l'agglo de SQY

**Laurence RENARD**

- 3<sup>e</sup> adjointe déléguée à la politique de territoire durable incluant les domaines liés au transport, à la mobilité, au bruit, aux déchets, aux réseaux, à l'énergie, à l'accès aux services publics et à la gestion durable des services
- Conseillère communautaire à l'agglo SQY

**Roberto DRAPRON**

- 4<sup>e</sup> adjoint délégué à la démocratie locale, aux initiatives citoyennes et associatives

**Émilie STELLA**

- 5<sup>e</sup> adjointe déléguée aux affaires scolaires et à la restauration collective

**Arnaud BOUTIER**

- 6<sup>e</sup> adjoint délégué à la culture et aux sports

**Magali DOUSSE**

- 7<sup>e</sup> adjointe déléguée au développement du lien intergénérationnel incluant l'enfance, la jeunesse et les seniors

**Jean TANCEREL**

- 8<sup>e</sup> adjoint délégué à l'urbanisme et au logement

## Les conseillers municipaux délégués

**Raymond BESCO**

Conseiller municipal délégué aux travaux, à l'aménagement urbain et à la voirie

**Slimane MOALLA**

Conseiller municipal délégué à la vie économique locale, au commerce et à l'artisanat

**Denis GUYARD**

Conseiller municipal délégué à la communication et à la petite enfance

## Les conseillers municipaux

**Éliane GOLLIOT****Brigitte BOUCHET****Yolande GROBON****Fabienne BELLIN WEILL****Patrick MARQUET****Guérigonde HEYER-BILLONG****Denis VERGNAULT****Chrystèle GUILLARD****Étienne DERVYN****Salem LABRAG****Isabelle SALOMÉ****Charles RENARD****Nicolas LARGESSE****Caroline LIGNOUX (opp.)****Anne DEUDON (opp.)****Stéphane BOUCHARD (opp.)****Benoît TOULLEC (opp.)**

## PRATIQUE

Toutes les infos de votre Ville



### ORDURES MÉNAGÈRES / POUBELLE GRISE :

MARDI pour les pavillons.  
MARDI ET VENDREDI pour les collectifs et les entreprises.



### EMBALLAGES ET PAPIERS / POUBELLE JAUNE :

LUNDI pour les pavillons et les collectifs.



### VERRE / POUBELLE VERTE :

1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> LUNDI DU MOIS, selon votre secteur.



### ENCOMBRANTS :

Sur RDV via sqy.fr, en porte-à-porte, pour les pavillons. 1<sup>er</sup> JEUDI DU MOIS, pour les collectifs. **Ne sortez vos encombrants que la veille au soir.**



0 800 078 780  
[sqy.fr/dechets](http://sqy.fr/dechets)  
Téléchargez l'appli  
SQY TRI pour recevoir la notification de rappel.

### BUS PMI



**Lundi 23 février**, devant le Centre social Albert Schweitzer, sur rendez-vous au 01 30 836 100.

## CENTRE SOCIAL ALBERT SCHWEITZER

**Lundi** : fermé le matin

13 h 45 – 19 h

**Mardi** : 9 h – 12 h 15 /

13 h 45 – 17 h 30

**Mercredi** : 9 h – 12 h 15 /

13 h 45 – 17 h 30

**Jeudi** : 9 h – 12 h 15 /

13 h 45 – 17 h 30

**Vendredi** : 9 h – 12 h 15 /

13 h 45 – 17 h

► **01 30 52 22 00**

## MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

**Mardi** : 14 h – 18 h en autonomie avec Open+

**Mercredi** : 10 h – 13 h / 14 h – 18 h / 13 h – 14 h avec Open+

**Jeudi** : 14 h – 18 h

**Samedi** : 10 h – 13 h / 14 h – 18 h / 13 h – 14 h avec Open+ [e-mediatheque.sqy.fr](http://e-mediatheque.sqy.fr)



## MENUS DE LA CANTINE

Consultables sur le site internet de la ville.

## BIENVENUE À...

Olivia CHARLOT, le 13 décembre 2025 –  
Mezann SAID ABDALLAH BUISSON,  
le 17 décembre 2025 – Zyan QUIVIGER, le 27 décembre 2025.

## EN SOUVENIR DE...

Marie-Claire, Marthe, Mathilde BORIE veuve AGNIEZ, le 1<sup>er</sup> décembre 2025 – Michel CORMIER, le 19 décembre 2025 – Martine, Jeanne WATTIGNY veuve ZANNIER, le 20 décembre 2025 – Nikolaos AGAPIOS, le 21 décembre 2025 – Jacques LOLLOZ, le 9 janvier 2026



## LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

1, place Pierre-Bérégovoy

**Lundi, mardi, jeudi** :

8 h 45 – 12 h 30 / 13 h 30 – 18 h

**Mercredi** : 13 h 30 – 19 h

**Vendredi** : 8 h 45 – 12 h 30 / 13 h 30 – 16 h 30

► **01 39 44 71 71**

► [hoteldeville@magny-les-hameaux.fr](mailto:hoteldeville@magny-les-hameaux.fr)

[www.magny-les-hameaux.fr](http://www.magny-les-hameaux.fr)

## UNE URGENCE ?

► **CCAS** : uniquement sur RDV ou par tél. 01 39 44 71 88

► **Gendarmerie** : 17

1, rue Marc-Antoine-Charpentier - 01 30 52 07 94

► **Médecins de garde / SAMU** : 15

► **Pharmacie de garde** : 17 monpharmacien-idf.fr

► **Police municipale**  
Rue Vincent-Van-Gogh  
01 30 52 17 17

► **Pompiers** : 18



## LE CARNET



# Les agents des services techniques mobilisés

**Toutes les équipes des services techniques, des espaces verts au bâtiment, ont été mobilisées début janvier lors de l'épisode neigeux et l'alerte aux vents forts.**

L'ensemble des agents étaient sur le pont lors des alertes orange successives pour neige et verglas, du lundi 5 au mercredi 7 janvier. Au cours de cet épisode, 18 tonnes de sel ont été utilisées pour traiter les 35 km de voirie communale. La Ville a pu s'appuyer sur la convention conclue avec deux agriculteurs de Magny-les-Hameaux pour assurer l'aide au déneigement des axes

principaux. Lors de la tempête survenue dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 janvier, les équipes sont également intervenues pour dégager cinq arbres tombés sur les voies communales, ainsi que plusieurs autres sur les chemins ruraux, afin de sécuriser les circulations.

## Interventions de sécurisation

Entre le salage des voiries communales lors de l'important épisode neigeux et le dégagement des arbres tombés durant la tempête Goretti, les agents de la Ville ont enchaîné les interventions afin d'assurer la sécurisation des axes de circulation à Magny-les-Hameaux.



©L.Guillot

## Bientôt un nouvel espace de convivialité

La Ville poursuit l'aménagement d'un nouvel espace de convivialité à proximité du parking du gymnase Mauduit et des terrains de football. Cet équipement, en cours de finalisation, a été conçu pour répondre aux besoins de l'association de football, tout en offrant un lieu d'accueil et de rencontre lors des événements sportifs. Réalisé à partir d'un conteneur maritime recyclé, cet espace est progressivement équipé afin de s'adapter aux usages

de l'association. Cette réalisation s'inscrit dans une démarche fonctionnelle et responsable, valorisant le réemploi de matériaux. Une terrasse attenante, accessible aux personnes à mobilité réduite, viendra compléter l'aménagement. Elle permettra aux joueurs, bénévoles, familles et spectateurs de se retrouver dans un cadre agréable et de partager des moments d'échange et de convivialité à l'occasion des rencontres sportives.



©Service des Sports

## Ouverture du parc canin

Un nouveau parc canin est désormais ouvert au public. Situé dans la zone d'activités de Gomberville, cet espace est dédié à la balade et au bien-être des chiens, dans un cadre sécurisé et adapté. Ce nouvel équipement municipal offre aux propriétaires de chiens un lieu spécialement aménagé pour permettre à leurs animaux d'évoluer sans laisse, dans le respect du règlement en vigueur et des autres usagers. Accessible librement et gratuitement, le parc canin vient compléter les équipements de proximité proposés par la Ville.

À noter : un créneau est réservé à l'association cynophile le samedi et le dimanche, de 10 h à 12 h 30.

### Zone d'activités de Gomberville, rue de la Planète Bleue

**Du lundi au vendredi : de 7 h à 22 h. Le samedi et le dimanche : de 7 h à 10 h et de 12 h 30 à 22 h.**



# LISTEN TO THIS STAGE HIP HOP

+ RESTITUTION SUR SCÈNE !

**DU LUNDI 23 AU VENDREDI 27 FÉVRIER 2026**

📍 ESTAMINET

**BEATBOX, DANSE, RAP, CHANT,  
TECHNIQUE SON...**

## TARIFS

Habitants de Magny-les-Hameaux : **5€**

Extérieurs : **15€**

Adhérents de Cap Ados : inscription  
auprès de la structure

👉 INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES :

[RESERVATION@MAGNY-LES-HAMEAUX.FR](mailto:RESERVATION@MAGNY-LES-HAMEAUX.FR) / 01 30 23 44 28